

INDEMNITÉS POUR FRAIS D'ÉTUDES

ANNÉE 2020-2021

185 rue du Fg. St Denis 75010 PARIS
Tél : 01 53 20- 66 -36 – www.casipno.fr

DOSSIER À RETOURNER DÛMENT COMPLÉTÉ, **AVANT LE 29 JANVIER 2021**

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

DEMANDE PRÉSENTÉE PAR :

NOM : PRÉNOM :

Indice Retraite ou veuve :

N° de matricule (7 chiffres et 1 lettre) :

Lieu principal d'affectation Etablissement :

ADRESSE DOMICILIAIRE :

N° et nom de la voie

Code Postal Ville :

Téléphone : Email :

SITUATION ADMINISTRATIVE :

- | | | |
|----------------------|---|--------------------------|
| Agent en activité | Cadre Permanent | <input type="checkbox"/> |
| | Cadre Supérieur | <input type="checkbox"/> |
| | Agent relevant des RPS 25 et 26, contrat à durée indéterminée | <input type="checkbox"/> |
| | Travaille au moins 19 h30 par semaine, depuis plus de 6 mois | <input type="checkbox"/> |
| Personnes de la C.P. | Retraité - Réformé | <input type="checkbox"/> |
| | Veuve depuis le | <input type="checkbox"/> |
| Autres demandeurs | Extérieur, tuteur de pupille SNCF | <input type="checkbox"/> |
| | Personnes autres (à préciser) | <input type="checkbox"/> |

SITUATION DE L'ENFANT :

Est-il pupille de la SNCF Oui Non

(Si oui, joignez obligatoirement la photocopie de la carte de pupille SNCF)

Perçoit-il, en dehors des vacances scolaires, un salaire, une indemnité ou une aide pécuniaire, autre que les bourses de l'Éducation Nationale ? Oui Non

(Si oui, indiquez le montant annuel, cumulé le cas échéant)

IDENTITÉ DE L'ENFANT :

NOM : PRÉNOM

Date de naissance :

Est-il célibataire ? Oui Non

Est-il à la charge du demandeur ? Oui Non

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ
visé impérativement par l'Établissement Scolaire

LES FORFAITS

a) FORFAIT SCOLARITE

- Enseignement secondaire de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Enseignement secondaire de la Seconde à la Terminale
- Enseignement supérieur et professionnel long (au-delà du bac)
- Classes préparatoires professionnelles de niveau (CPPN, CPA)
- Enseignement technique
- Enseignement professionnel court (CAP - BEP - classe préparatoire au concours d'entrée dans une école professionnelle)
- Apprentis sans contrat (1^{ère} année d'apprentissage)

b) FORFAIT HÉBERGEMENT

- Étudiant hébergé au domicile familial (demi-pensionnaire ou externe)
- Étudiant hébergé hors du domicile familial (à l'établissement scolaire ou à l'extérieur)
Autre que supérieures
- Études supérieures

c) FORFAIT PUPILLE

Fait à, le

Signature du Directeur de l'établissement scolaire
et cachet de l'Établissement obligatoire.

ATTESTATION

Je soussigné, M. ou Mme
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur le présent document et m'engage à
signaler toute modification affectant la situation scolaire de mon enfant
.....

Fait à, le

Signature du demandeur

Dispositions RGPD

J'accepte que les informations recueillies ci-dessus soient enregistrées dans le fichier informatique de gestion des Activités Sociales du CASI Paris Nord afin de traiter ma demande d'inscription et conservées pour une durée de 3 ans.

Pour faire valoir votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement conformément au RGPD, n'hésitez pas à écrire à : dpo@casipno.fr en justifiant de votre identité.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- ❖ Le certificat de scolarité
- ❖ L'avis d'imposition ou de non-imposition **2020 sur 2019** du demandeur et du conjoint concubin ou Préciser obligatoirement, le cas échéant, le nom du bénéficiaire des revenus de (ou des) enfant(s) figurant sur l'avis.
- ❖ L'avis d'imposition ou de non-imposition **2020 sur 2019** de l'étudiant (s'il a fait l'objet d'une déclaration distincte).
- ❖ La photocopie de la carte de pupille.
- ❖ Le certificat médical, si l'enseignement est suivi par correspondance pour cause de handicap ou de maladie.
- ❖ Le bulletin de salaire de novembre 2019 (pour les actifs) ou le dernier bulletin de pension trimestrielle (pour les retraités ou pensionnés).
- ❖ Pour les internes : quittance de loyer ou de frais d'internat visée par l'établissement scolaire.
- ❖ Un RIB pour virement si le dossier ouvre droit à une IFE.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au : 01.53.20.66.48

**Les documents sont à envoyer au Siège du CASI Paris Nord
185 Rue du Faubourg St Denis - 75010 PARIS, dans les antennes du CASI
ou par Email à : colos@casipno.fr**